



Vente entre particulier de cyclo plus panne

Par **duvi5602**, le **02/06/2010** à **01:02**

Bonjour,

J'ai vendu mon Derbi 50cc, l'acheteur l'a essayé, tout allait bien, mais après quelques jours il est tombé en panne et me demande de payer les réparations sous peine de déposer plainte pour vices cachés. Alors que je pense que cela est dû à pas de chance, mon cyclo n'étant pas neuf, l'acheteur savait ce qu'il risquait. De plus, il a fait effectuer des réparations chez un mécano indépendant et le montant de la réparation est deux fois plus élevée que chez le concessionnaire de la marque chez lequel j'ai fait établir un devis.

Quel sont mes droits ?

Quels recours a t'il envers moi ?